pays de l'or
AGGLOMÉRATION

PLUS DE VERT,
MOINS DE
DÉCHETS

ENSEMBLE, RENDONS NOTRE
TERRITOIRE VERTUEUX

Le tri des emballages devient encore plus simple

PÔLE ENVIRONNEMENT & VALORISATION
DE L'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE L'OR
environnement@paysdelor.fr - 04 67 91 31 11

CANDILLARGUES - LA GRANDE MOTTE
LANSARGUES - MAUGUIO CARNON
MUDAISON - PALAVAS-LES-FLOTS
SAINT-AUNÈS - VALERGUES

www.paysdelor.fr

ÉDITO

L'Agglomération du Pays de l'Or mène depuis plusieurs années une politique en faveur de la réduction des déchets. En témoigne l'ambition de réduire nos déchets de 10% en 2020 par rapport à 2010. Notre action porte également sur la valorisation de ces déchets. En 2018, 97% des 49 000 tonnes de déchets collectés ont été valorisées.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit notamment l'extension progressive de la collecte sélective à l'ensemble des emballages en plastique avant 2022. Notre Agglomération a souhaité anticiper l'appel à projets lancé par notre partenaire Citeo en 2019 afin de mettre en place les nouvelles consignes de tri au plus tôt. **L'opération de simplification du geste de tri sera applicable sur notre territoire dès le 1er novembre 2019.** À compter de cette date, vous pourrez jeter tous les emballages, alimentaires et autres, dans le sac / bac / colonne jaune.

La simplification de ces consignes de tri permettant d'accroître le tri et de limiter l'incinération va dans le sens de la démarche "Territoire Vertueux".

Trier ses déchets présente de multiples avantages. Des avantages environnementaux car le recyclage des emballages collectés contribue à limiter l'extraction de matières premières, leur transformation et leur transport. Des avantages économiques car les déchets non triés, en étant incinérés, sont ceux qui pèsent le plus lourd sur les finances publiques. Et des avantages sociétaux, car les installations de tri étant situées localement (à Lansargues notamment), trier ses déchets permet de préserver l'emploi local et de contribuer au dynamisme économique de notre territoire.

Pour vous aider au quotidien, l'Agglomération du Pays de l'Or a élaboré le présent guide de tri. Un adhésif à coller sur votre poubelle jaune est également disponible.

Sans votre geste de tri, il n'y a pas de recyclage possible.
C'est parce que tout commence par vous que la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or s'est engagée à faciliter votre quotidien dans le tri de vos déchets.

Le Président de l'Agglomération du Pays de l'Or,
Maire de La Grande Motte

Le Vice-Président de l'Agglomération du Pays de l'Or
en charge de l'environnement et de la qualité de vie

LES EMBALLAGES

Tous les emballages se trient

Emballages en métal

Bouteilles et flacons en plastique

Emballages et briques en carton

EMBALLAGES À DÉPOSER EN VRAC, NON IMBRIQUÉS

INUTILE DE LES LAVER, IL SUFFIT DE BIEN LES VIDER

NOUVEAU DANS LE BAC JAUNE

Petits emballages en métal

Autres emballages en plastique

PAS DANS CE BAC !

JOUETS, ESSUIE-TOUT, PETITS OBJETS EN PLASTIQUE OU MÉTAL, VAISSELLE

POUBELLE GRISE

TOUS LES PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, catalogues, annuaires, enveloppes, cahiers, livres...

PAS DANS CE BAC !

PHOTOS, PAPIER PEINT, MOUCHOIRS, ESSUIE-TOUT, CARTONS SOUILLÉS

POUBELLE GRISE

CARTONS

CENTRE DE VALORISATION

PAPIER NON DÉCHIRÉ ET NON FROISSÉ.

TOUS LES PAPIERS AVEC OU SANS COUVERTURE RIGIDE OU PLASTIFIÉE, ET MÊME CEUX AVEC DES SPIRALES SE RECYCLENT.

LE VERRE Le verre se recycle à 100% et à l'infini !

Bouteilles en verre, pots et bocaux en verre

PAS DANS CE BAC !

VERRES DE TABLE, VITRES, AMPOULES, BOUCHONS

POUBELLE GRISE

POUBELLE JAUNE

CENTRE DE VALORISATION

DÉPÔTS À ÉVITER ENTRE 22H ET 7H

BOUTEILLES ET POTS EN VERRE VIDÉS, NON RINCÉS

Retrouvez les colonnes papier et verre les plus proches de chez vous sur paysdelor.fr

LES ORDURES MÉNAGÈRES

PAS DANS CE BAC !

VÉGÉTAUX, PETITS ÉLECTROMÉNAGERS, PRODUITS TOXIQUES, PILES, AMPOULES, MÉDICAMENTS, TEXTILES

CENTRE DE VALORISATION

ORDURES MÉNAGÈRES À DÉPOSER EN SAC FERMÉ

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

COMPOSTEUR RESTES DE REPAS

GRATUIT, À VENIR RÉCUPÉRER EN CENTRE DE VALORISATION.

J'ADOPTE DES POULES

LE PAYS DE L'OR SUBVENTIONNE 10€ PAR POULE DANS LA LIMITE DE 4 POULES PAR FOYER.

POURQUOI FAUT-IL TRIER SES DÉCHETS ?

- Pour préserver notre environnement
- Pour préserver nos ressources naturelles
- Pour préserver l'emploi local
- Pour limiter les coûts (collecte, transport, incinération...)

LES EMBALLAGES TRIÉS SONT BIEN RECYCLÉS PAR LES DIFFÉRENTS CENTRES !

ASTUCES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS ?

APPOSEZ UN "STOP PUB" SUR VOTRE BOITE AUX LETTRES POUR RÉDUIRE DE 40 KG EN MOYENNE LE POIDS DE VOS DÉCHETS.

OPTEZ POUR UN CABAS OU UN PANIER C'EST LIMITER LES SACS EN PLASTIQUES, MÊME RÉUTILISABLES.

RÉPAREZ, RÉUTILISEZ OU DONNEZ CE QUI PEUT L'ÊTRE.

INFOS PRATIQUES

- Vous souhaitez connaître les jours de collecte ?
- Vous souhaitez un bac ou une intervention sur celui-ci ?
- Vous cherchez le point de collecte le plus proche ou avez un doute sur un emballage ?
- Vous souhaitez des informations sur vos centres de valorisation ?
- Vous n'avez pas votre badge d'accès en centre de valorisation ou l'avez perdu ?

POUR TOUTES CES QUESTIONS :

04 67 91 31 11
environnement@paysdelor.fr
www.paysdelor.fr

POUR VÉRIFIER DANS QUEL BAC JETER MES DÉCHETS, VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ***GUIDE DU TRI***

Windows Store | APPLI ANDROID SUR Google Play | Disponible sur App Store

CITEO

© Service communication de l'agglomération du Pays de l'Or - Décembre 2021